

COMPTE RENDU SUR LA PROTECTION DE LA PERSONNE



Pendant tout le temps que vous protégerez la personne inapte, vous déterminerez ses différents besoins, et devrez en assurer le suivi. Sans lui offrir vous-même les services qu'elle requiert, vous aurez à vous assurer qu'elle les obtienne. Il peut parfois être difficile de faire le suivi de la situation.

La grille suivante peut vous être utile pour déterminer les divers besoins de la personne que vous protégez et pour garder une trace de vos suivis. Il s'agit d'un excellent moyen de renseigner le conseil de tutelle sur cette tâche importante. Il vous est conseillé de remplir ce compte rendu et de le remettre au conseil de tutelle, en même temps que votre rapport annuel, et de discuter de son contenu avec lui. Vous n'avez pas à envoyer ce document au Curateur public.

Besoins matériels et besoins quotidiens (ex. : vêtements, alimentation, meubles, aides techniques, etc.)	
Vos observations	Actions prises ou à réaliser

Milieu de vie (ex. : Est-il sécuritaire? Répond-il à ses besoins? Un déménagement est-il envisagé?)	
Vos observations	Actions prises ou à réaliser

Besoins de santé (ex. : soins, médicaments, consentement aux soins)	
Vos observations	Actions prises ou à réaliser

